

ISSN : 0760 - 5404

# l'unité <sup>35</sup>

Journal de la Fédération du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine

N° 157 - OCTOBRE 2003 - 0,76 Euros



Edito - Agenda : [page 2](#) • Questions à Jean-Yves Le drian : [page 3](#) •  
Dossier : La culture en danger : [pages 4 et 5](#) • Précarité. Le gouver-  
nement ment : [page 6](#) • Les prisons : [page 7](#) • La Fête de la Rose :  
[page 8](#)



## Edito



# La mauvaise excuse des 35 heures ou le boomerang annoncé.

Par **Frédéric BOURCIER**  
Premier Secrétaire Fédéral

Ce gouvernement fonce à vive allure dans une impasse économique (cf. éditorial de l'Unité 35 de juillet). Certains ministres et autres députés continuent, après 18 mois d'exercice du pouvoir, à vouloir faire des socialistes les boucs émissaires de leur échec. Cette fois-ci, c'est l'emblématique réforme des 35 heures qui se retrouve au centre de la polémique. Certains, à droite, se sont vite aperçus que s'attaquer aux 35 heures pouvait être très risqué.

En effet, la plupart des analystes rappellent le contexte dans lequel cette réforme est arrivée. En 1997, la France connaissait une situation de chômage massif : 3 millions de chômeurs, un taux de chômage de 12,5%. Jusqu'en 2002, 2 millions d'emplois seront créés et il y aura 1 million de chômeurs en moins. Cette période fait suite à 20 ans de luttes inefficaces contre le chômage. La droite ne peut que craindre une analyse comparative.

Le coût des 35 heures est au centre du débat. Alors que le chiffre des allègements induits est public (5,2 millions d'euros), les ministres flirtent dangereusement avec les approximations (15 millions pour Lambert et 10 millions pour Mer). On pourrait en rire si ce n'était pas les responsables gouvernementaux de notre économie eux-mêmes qui se laissent aller à de telles dérives. Les 35 heures ont coûté moins cher que les exonérations de charges décidées sous Balladur puis Juppé...

Les 35 heures n'ont par ailleurs ni désorganisé les entreprises (la productivité a augmenté de plus de 4% selon l'INSEE), ni déstabilisé notre économie puisque les investissements étrangers ont continué leur progression.

Certes nous savons que la satisfaction à l'égard des 35 heures décroît avec le salaire et le niveau de qualification. La question des bas salaires demeure d'actualité, surtout lorsque la droite a systématiquement fait porter ses coups vers les plus modestes :

- pas d'augmentation de la prime pour l'emploi,
  - baisse du taux du livret A,
  - plafonnement des AGS,
  - hausse des cotisations Unedic,
- pour satisfaire sa propre clientèle (réduction de l'ISF, baisse de l'impôt sur le revenu).

Pour autant, les socialistes, après un bilan honnête de la réduction du temps de travail version Aubry, doivent reprendre l'ouvrage sur le métier. Nous devons proposer une société qui soit capable de mieux redistribuer le travail. Avec la redistribution des richesses, nous avons là la base d'une société où chacun trouvera sa place. A côté du travail, le temps libre pour les activités sociales, pour l'éducation tout au long de la vie, pour l'équilibre familial est le moteur d'une société épanouie. C'est une vision qui prend complètement à revers ce que fait la droite au pouvoir en ce moment.

## Agenda

• **Jeudi 23 Octobre 2003,**  
à 20 h 30, à la **Fédération.**

**Commission Égalité Hommes/Femmes**

Dans un contexte social qui se délite, les avancées en faveur de l'égalité hommes-femmes régressent. Les femmes sont souvent victimes d'une double discrimination. Nous devons nous mobiliser pour faire vivre la parité.

• **Mercredi 29 Octobre 2003,**  
à 19 h 30, à l'**Université de Villejean (amphi Feuillerat).**

**Débat public organisé par le MJS sur le thème : Prisons, la dernière des alternatives** avec la participation de **Marylise LEBRANCHU** députée, ancien ministre de la Justice, et **Anne COPPEL**, sociologue militant pour la réduction des risques liés aux drogues.

• **Jeudi 6 Novembre 2003,**  
à 19 h 30, à la **Maison des Familles de Cleunay.**

**Débat sur l'Europe ouvert à tous, organisé par la section de Rennes Cleunay avec Bernard POIGNANT**, député européen.

• **Samedi 8 Novembre 2003,**  
de 9 h 45 à 16 heures à l'**auditorium du Moulin-de-Blanchartreau. Lanvollon (22).**

**Journée consacrée au « Développement durable ».** Dans le cadre de la préparation des élections régionales, cette journée ouverte à tous les adhérents et présidée par **Jean-Yves LE DRIAN** sera l'occasion d'approfondir notre réflexion sur le concept même du développement durable, sur l'articulation Environnement/Agriculture, de définir la stratégie à adopter dans le contexte économique breton, et proposer un certain nombre d'actions de la Région. Inscription à la Fédération (un déjeuner est prévu sur place) et réception sur demande d'un document de travail.

• **Mardi 18 Novembre 2003,**  
à 20 h 30, au **Triangle.**

**Débat sur l'emploi, à l'initiative de la Commission Fédérale Entreprises, avec Marie-Noëlle LIENEMANN, Secrétaire Nationale aux Entreprises.** Seront notamment évoquées la situation de **ST-Microelectronics** et l'électronique en Bretagne. Notre mobilisation doit être de plus en plus importante face au silence des autorités de l'Etat, de la Région, du Département et face aux propositions de reclassement de personnels **déST** dans l'automobile faites par le gouvernement.

Réunion le deuxième samedi de chaque mois à 10 heures à la fédération pour l'association **NPS 35**

### La fédération



du PS d'Ille-&-Vilaine  
**est sur internet**

Sur ce site fréquemment mis à jour, vous pourrez trouver les rubriques suivantes :

- Le PS en Ille-et-Vilaine (organigramme fédéral, les sections, les statuts, un historique).
- Les élus socialistes du département et les résultats électoraux depuis 1958.
- L'actualité (Unité 35, communiqués de presse) et l'agenda.
- Les bilans de l'action des socialistes au gouvernement.
- Les propositions du PS et discours fondamentaux.
- Les organismes associés : Union des Elus Socialistes et Republicains et le Mouvement des Jeunes Socialistes.
- Les autres sites internet existants.

<http://perso.wanadoo.fr/fede35.parti-socialiste>  
Email : [fede35@parti-socialiste.fr](mailto:fede35@parti-socialiste.fr)

### REPAS DE LA CIRCONSCRIPTION RENNES-SUD

**Jean-Michel BOUCHERON**

Député

**Jeannine HUON**

vous invitent à participer à

**FÊTE ET POLITIQUE**

à la Salle des Fêtes de Vern-sur-Seiche

**VENDREDI 28 NOVEMBRE À 19 h 30**

Au programme de la Fête :

mot de **Jean-Claude HAIGRON**, Maire  
et intervention de **Jean-Michel BOUCHERON**

Au menu : Apéritif, paëlla, fromages, dessert, café et soirée dansante.

Inscriptions par téléphone au 02 99 79 54 52



Benoît LERAY

QUESTIONS À

Jean-Yves LE DRIAN

*La droite bretonne :*

*«Non assistance  
à Bretagne en danger !»*

E  
N  
T  
R  
E  
E  
T  
I  
E  
N

**Benoît LERAY :** *Tu es le candidat socialiste qui va emmener la gauche aux prochaines élections régionales. Le combat contre la droite s'annonce âpre et déterminant !*

**Jean-Yves LE DRIAN :** Il y a alerte rouge sur notre territoire régional. Il ne se passe pas un jour sans que l'on annonce ici une fermeture d'entreprise, là l'émergence d'une crise, ailleurs une remise en cause des services publics. Face à l'ampleur des chocs qui se préparent : *St-microelectronics, Thomson, Philips, l'agro-alimentaire...*, **chacun aura noté le silence assourdissant du Conseil Régional et de son Président.** Il est vrai que la suppression de la loi de modernisation sociale ne permet plus à l'Etat d'intervenir comme il conviendrait.



**Benoît LERAY :** *Il est vrai que la rentrée sociale en Bretagne interpelle et inquiète. Tu parles d'ailleurs dans ce domaine de «non assistance à la Bretagne en danger».*

**Jean-Yves LE DRIAN :** Lorsqu'on essaie de porter un regard global sur notre région, force est de constater que tous nos fondamentaux sont en train de prendre l'eau. Dans l'agro-alimentaire, les crises succèdent aux crises parce que nous avons privilégié la masse sur la qualité sans anticipation sur les évolutions de poids à la valeur ajoutée. L'agriculture est menacée par une réforme de la PAC mal négociée. Le modèle breton de l'électronique est mis à mal à Rennes, Lannion et

ailleurs. Faut-il se rappeler aussi que l'on ne cesse de s'interroger sur la manière dont progresse la reconquête de l'eau. Enfin dans le même temps, le gouvernement se prépare à nous annoncer que le TGV breton, après

avoir été doublé par le TGV Est, va bientôt être rattrapé par le TGV Aquitaine Raffarin/Juppé. Je n'ose évoquer le projet de taxation des routes. Ce qui est sûr c'est que la **droite bretonne** par son inertie et sa soumission **est coupable de non assistance à la Bretagne en danger.**

**Benoît LERAY :** *Face à ce danger, il faut vraiment oser la conquête, oser le défi pour que demain la Bretagne à gauche soit la Bretagne pour tous.*

**Jean-Yves LE DRIAN :** il va falloir nous battre car la Bretagne le mérite. Elle a énormément d'atouts qui forgent son identité, la capacité d'initiatives. Il nous faut retrouver cette

capacité d'actions collectives, ce volontarisme qui fit le succès du CELIB avant-hier, les victoires de la gauche avec Louis Le Penec et Charles Josselin, commencées en 1973. A l'époque, la Bretagne était dominée par cette espèce de fatalité historique selon laquelle la Bretagne était à droite par naissance et par essence. 1977 nous démontra le contraire car les socialistes bretons surent démontrer qu'il fallait oser la conquête, qu'il fallait oser le défi. Maintenant dans la situation aussi grave que celle que nous vivons en Bretagne, il faut poursuivre ce cycle historique **pour que demain la Bretagne à gauche soit la Bretagne pour tous.**

# Dossier



# CULTURE

# EN

# DANGER

**Katell FAVENNEC :** *Avant de nous éclairer sur la crise sans précédent que rencontre la Culture, peux-tu nous définir exactement le statut d'intermittent du spectacle ?*

**Christian ANNEIX :** Deux réactions tout d'abord : intermittent, cela n'existe pas en tant que tel. Il s'agit en fait de professionnels du spectacle, c'est-à-dire des personnes qui sont avant tout des musiciens, des comédiens, des techniciens, etc.

Ces professionnels bénéficient du régime d'intermittence qui leur donne droit à une indemnisation chômage. Actuellement, pour obtenir l'accès à ce régime, il leur faut justifier de 507 heures de travail sur 12 mois. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, ce sera sur 10 mois et demi pour les artistes et sur 10 mois pour les techniciens (11 mois en 2004, année transitoire).

Cette affiliation donne droit à une indemnisation ASSÉDIC pour 12 mois. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, cette indemnisation ne durera plus que 8 mois.

Au-delà de ces différences de durées, les effets sont beaucoup plus pervers, à cause des différents articles contenus dans le protocole d'accord signé dans la nuit du 26 au 27 juin dernier par le MEDEF et trois syndicats ultra minoritaires dans les professions du spectacle (la CFDT, la CGC et la CFTC) : le glissement, le décalage, la franchise et le calcul des indemnités journalières.

**Katell FAVENNEC :** *Peux-tu nous exposer concrètement les conséquences sur l'avenir des professionnels de la culture ?*

**Christian ANNEIX :** A très court terme, la disparition de 30% des professionnels du spectacle aura pour conséquence un appauvrissement de la diversité culturelle et une

augmentation des coûts pour les différentes institutions et collectivités qui se répercuteront sur le coût pour le public.

Un appauvrissement général de l'offre nous conduira vers une standardisation de la culture ; d'où une culture à deux vitesses qui rentrera bien dans le moule libéral que veut nous imposer le gouvernement actuel.

**Katell FAVENNEC :** *Les fameuses 507 heures, comment sont-elles obtenues et par qui dans la profession exactement ?*

**Christian ANNEIX :** Par exemple, pour un musicien, un cachet équivaut à 12 heures. Il fallait donc faire 43 cachets dans l'année jusqu'à présent pour pouvoir être indemnisé entre deux représentations. Certains ont déjà des difficultés à obtenir ce seuil de 507 heures, alors qu'ils travaillent énormément en répétitions, en recherche de contrats, etc. Ce seront eux les premières victimes du nouveau système.

**Katell FAVENNEC :** *Pour justifier ces mesures le MEDEF a prétexté qu'il fallait lutter contre les abus et contre le soi-disant déficit des annexes 8 (cinéma, audio-visuel) et 10 (spectacle vivant). Qu'en est-il exactement ?*

**Christian ANNEIX :** Effectivement, des abus existent et, conscient du problème, le Président de la République a demandé par courrier aux directeurs de chaînes de télévision de limiter l'emploi de l'intermittence et donc de transformer un certain nombre d'emplois en CDI ! Espérons qu'ils suivront ses conseils !

On ne peut employer le mot « déficit » pour parler du coût du montant des allocations versées aux techniciens et aux artistes du monde

du spectacle et de l'audiovisuel, au titre de l'assurance chômage. Les intermittents du spectacle percevant une allocation représentent 5,1 % de l'ensemble des chômeurs indemnisés et ils reçoivent 4,3 % de l'ensemble des allocations. Par ailleurs, il faut préciser que ne sont pas pris en compte dans les chiffres avancés ici ou là, les cotisations des permanents dans nos secteurs d'activité.



Gilles Grall à la Fête de la Rose

# Rencontre du 3 octobre 2003

**Christian ANNEIX,**

*Professionnel du spectacle,  
Secrétaire de la section de Cesson-Sévigné.*

**Katell FAVENNEC,**

*Secrétaire fédérale  
aux questions de société.*

D'ailleurs, une opération «vérité sur les chiffres» va être conduite par le Parti Socialiste.

**Katell FAVENNEC :** *Quelles sont les propositions de notre Parti dans ce domaine culturel ?*

**Christian ANNEIX :** Il faut replacer la Culture comme une priorité dans notre société. Il faut s'en donner les moyens en augmentant le budget de la culture, restructurer le ministère et donc revoir les politiques publiques en direction des collectivités locales.

La culture, mission de service public, trouvera toute sa place lors des prochaines échéances électorales de mars 2004.

Concrètement, pour les intermittents, il faut abroger l'agrément paru au J.O. du 7 août 2003 et que de véritables négociations s'ouvrent entre les différents partenaires sociaux sur la base des accords FESAC du 15 juin 2000 (employeurs et salariés des professions du spectacle).

En conclusion, nous voulons une politique culturelle qui bénéficie à tous, qui permette également aux créateurs de s'exprimer pour que la culture retrouve sa raison d'être : divertir, faire réfléchir, rêver et participer à l'épanouissement de chacun.

## Point de vue

**de Gilles Grall, secrétaire de l'UBSAC-CGT\*,  
exprimé lors de la Fête de la Rose du 28/09/2003**

Depuis de nombreux mois, les salariés du spectacle vivant et de l'audiovisuel sont en lutte contre le MEDEF. Si nous avons réussi, sous l'ancien gouvernement avec le parti socialiste, à obtenir un texte pour palier au vide juridique du patronat, le gouvernement Raffarin n'a pas mis longtemps pour mettre en œuvre la politique du baron Seillière dans nos secteurs. La modification du système particulier d'indemnisation du chômage du spectacle et de l'audiovisuel, signée par la CFDT et deux groupuscules syndicaux, avec le MEDEF, se traduira à partir de janvier 2004, par une liquidation massive des salariés précaires, artistes et techniciens. Le texte signé ne modifiera en rien les abus des employeurs du spectacle et de l'audiovisuel, dénoncés par la CGT spectacle depuis des années. Au contraire, ces pratiques se multiplieront.

C'est dans ce contexte féroce que la Fédération CGT, spectacle a initié une mobilisation encore jamais vue : de nombreux festivals n'ont pas eu lieu cet été, annulés ou contraints par les actions des professionnels. Ces luttes estivales ont montré que le spectacle vivant est générateur de retombées économiques non négligeables ; et pour la première fois, les salariés avec contrat se sont associés avec les salariés sans contrat, faisant émerger le vrai problème : la précarité. L'intermittence est un des moyens de survie du salarié, y compris de sa famille. Le gouvernement voulait faire avaler la pilule en prenant des mesures particulières : le 4 septembre Aillagon annonçait des assises régionales de la culture, reprenant deux orientations

de la CGT, préalablement vidées de l'essentiel de leur contenu. Par ces assises organisées à tout bout de champ et sur tous les sujets, Raffarin veut donner l'illusion d'un dialogue social, d'une volonté de débat. La profession l'a largement annoncé : pas de dialogue tant que l'agrément à l'accord du 26 juin n'est pas retiré. Résultat des courses : moins de quatre jours plus tard, Aillagon retirait son projet d'assises régionales. C'est maintenant un fait : Aillagon est interdit des lieux de spectacle.

Face à un MEDEF revanchard et haineux mis au service d'un gouvernement assumant sans complexe son rôle d'instrument politique au service du libéralisme le plus abouti, nous devons travailler en commun avec toutes les forces de progrès : le mouvement social, notamment les coordinations, ou bien encore les forces politiques s'affichant contre l'UMP. Nous nous réjouissons de l'engagement du Parti Socialiste aux côtés des professionnels du spectacle et de l'audiovisuel.

Cette Fête de la Rose, enrichie de l'apport des artistes professionnels, est aussi l'occasion de rappeler que la fédération spectacle CGT, a décidé d'initier les «vraies assises de la culture», visant un rassemblement le plus large possible, auquel le Parti Socialiste souhaite participer activement. Nous devons travailler pour faire échec au capitalisme, qui plonge notre société dans la misère, l'injustice et l'insécurité sociale, chacun dans nos champs respectifs, pour que les prochaines échéances électorales soient un coup d'arrêt à cette politique d'iniquité.

Union de Bretagne des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et du Cinéma.



Banderolles exposées à la Fête de la Rose du 28 septembre par l'UBSAC-CGT

mais en sommes-nous étonnés ?

## La précarité, tant pis pour les chômeurs...

La droite et le MEDEF ont besoin d'un volant important de chômeurs pour peser sur les salaires et faire passer leur politique de «baisse du coût» du travail, de restructurations et de privatisations. Mais, si le chômage est un bienfait pour eux, les chômeurs sont une calamité pour les budgets sociaux et celui de l'Etat.

En réorganisant les filières d'indemnisation, l'accord, signé le 20 Décembre 2002 à l'UNEDIC par le MEDEF, la CFDT, la CGC et la CFTC, diminue de manière drastique la durée des droits à l'indemnisation chômage : 30 mois de droits deviennent 23 ; 54 mois deviennent 36, etc.

Les nouvelles dispositions s'appliquent à tous les chômeurs entrés dans le dispositif après la signature de l'accord, mais aussi (sauf pour les plus de 50 ans) à ceux qui étaient déjà indemnisés et pour qui l'ASSEDIC va recalculer les droits.

Dans un premier temps, l'UNEDIC avait estimé à environ 150 000, le nombre des personnes qui seraient concernées. A présent, le chiffre de personnes qui vont voir leurs droits diminués ou disparaître le 1<sup>er</sup> janvier 2004 varie de 613 000 à 850 000.

Pour celles et ceux qui vont se voir spoliés, il ne restera que les minima sociaux tels l'Allocation de Solidarité Spécifique (406 euros) ou le RMI (356 euros hors forfait logement), et à condition d'y avoir droit puisque l'accès à ces droits est lié aux ressources du foyer. Beaucoup n'auront rien.

L'objectif officiel du PARE était de favoriser un retour rapide à l'emploi. Les licenciements massifs qui se succèdent depuis deux ans n'ont pas permis ce scénario. Pour un tiers des personnes concernées, c'est tout simplement la perte de toute indemnité.

Mais, le transfert sur l'ASS d'un grand nombre de demandeurs d'emploi doit peser sur le budget de l'Etat. C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'aller plus loin en s'attaquant aux demandeurs d'emploi les plus fragilisés : les chômeurs en fin de droits.

Avec la dernière mesure annoncée par FILLON, le versement de l'ASS qui était versé sans limitation dans le temps sera ramené (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004) à 3 ans pour les personnes déjà indemnisées à ce titre et limité à deux ans pour ceux qui y entreraient après cette date (résultat espéré : 500 millions d'euros économisés en 2005). Pour justifier cette mesure, le gouvernement a l'audace d'affirmer que cela obligera les chômeurs à rechercher plus vite un emploi...

Ces mesures sont socialement, moralement et politiquement inacceptables. De plus, elles sont économiquement stupides, car ces personnes consommeront moins, ce qui contribuera à boucler le cercle vicieux de la récession. Il est urgent que nous avancions nos propositions sur la Sécurité Sociale des Travailleurs.

Vincent BAUDOUIN  
Délégué Fédéral

à l'Emploi, la Formation et l'Insertion

Oui, avec la complicité de certains médias, le gouvernement ne dit pas la vérité sur les comptes de la sécurité sociale. Nous ne nions certes pas le déficit, bien au contraire, mais notre analyse sur ses causes multiples, diverge.

Il faut regarder de près les effets de la politique libérale du gouvernement pour s'en convaincre :

- La consultation à 20 euros, sans contrepartie des médecins, c'est une politique clientéliste pour donner satisfaction à des électeurs traditionnels et les remercier ;
- la montée du chômage avec, comme corollaire, l'aggravation du manque de recettes ;
- les arrêts de maladie explosent, notamment sur la tranche d'âge 55-59 ans (11% du total des arrêts), arrêts dus aux mauvaises conditions de travail mais aussi et surtout au titre de substitut de pré-retraite...
- l'accroissement ultra-moderé des salaires et les exonérations généreuses de cotisations patronales diminuent fortement les recettes ;
- l'absence de contrôles efficaces sur les dépenses ce qui encourage les dérives ; la sécurité paye en aveugle...

Les solutions envisagées par le gouvernement Raffarin n'augurent rien de bon, si ce n'est l'étatisation de l'assurance maladie dans un premier temps pour mieux... la privatiser ensuite !

Aucune proposition ou idée novatrice pour :

- responsabiliser l'ensemble des acteurs de l'assurance maladie : professionnels d'économie de santé publique, soignants, assurés sociaux bien sûr
- explorer toutes les pistes afin de soigner mieux sans forcément dépenser plus.

Les prétendus remèdes apportés sont éculés depuis longtemps : baisse des remboursements, augmentation des cotisations, du forfait hospitalier, des cigarettes et autres CSG-CRDS ont montré leurs limites.

### ALORS RÉAGISSONS !

Laissons à Raffarin le soin d'accuser son chien d'avoir la rage pour mieux le tuer, et préparons des propositions concrètes sur l'une des plus belles réalisations de l'après guerre : l'assurance maladie ! C'est ce que la commission Entreprises vous proposera prochainement. Et pour conclure, mon billet d'humeur :

La première dame de France sur un plateau de télévision laisse entendre que son Président de mari la trouve trop lente. Comme cette émission était consacrée à la charité envers les personnes âgées, elle offre une tortue aux enchères pour récupérer des fonds... Ne nous étonnons pas du manque de réaction de la Présidence de la République cet été face aux gravissimes problèmes humains liés à la canicule, il fallait que la tortue analyse l'évènement puis fasse le trajet du Canada au plateau de France 3.

Patrick LEBORGNE  
Secrétaire Fédéral aux Entreprises

## Réflexion

# Les Prisons

Depuis la fin du printemps, les militants du MJS 35 se sont engagés dans un travail de réflexion autour de la thématique des prisons. La première étape a été une volonté de documentation, de formation, afin de nous permettre de faire un constat général sur la situation. Puis nous avons concentré nos débats sur des thèmes particuliers (famille, réinsertion, toxicomanies, etc.), et avons formulé des propositions, base d'un projet politique alternatif socialiste. Nous l'avons enfin confronté au point de vue d'intervenants extérieurs, par exemple celui de Gérard Delteil, écrivain et journaliste, et celui d'une surveillante de la prison des femmes de Rennes.

Nous vous livrons ici un aperçu de l'aboutissement de notre travail.

Deux jeunes femmes se suicident à la prison des femmes. Un jeune en détention provisoire met le feu à son matelas pour attirer l'attention des gardiens à la maison d'arrêt de Saint-Malo. Comme d'habitude, ces faits divers passent inaperçus. Ils témoignent pourtant de la situation de nos prisons : «une humiliation pour la République», s'étaient exclamés les parlementaires il y a quelques années.

En 30 ans, la durée moyenne de détention a doublé. 60 000 détenus, souvent à quatre dans 9 m<sup>2</sup>, sans prise en charge sociale ni médicale digne de ce nom. Les moyens manquent, les prisons agonisent en silence. Pendant ce temps, la droite a choisi son camp, celui de l'enfermement. Elle crée de nouveaux délits, multiplie les prisons en perpétuant le traditionnel cercle infernal : plus il y a de place, plus on enferme. Une proposition de loi, rédigée cet été par Marylise Lebranchu en vue d'améliorer la situation, est restée lettre morte. Notre société a besoin d'une alternative. A nous, socialistes, de la porter.

### REPENSER LA PEINE

Le premier pas de notre réflexion doit être de repenser le rôle de la peine dans notre société. Trop longtemps, la prison a été un outil de régulation sociale, par laquelle on tentait de protéger la société en excluant les individus «déviant». Aujourd'hui encore, il reste parmi les détenus 2 500 usagers de stupéfiants, 5 000 malades mentaux, 2 700 étrangers pour séjour irrégulier. Combien de ces citoyens y ont-ils réellement leur place ? Et les autres ? Combien, désocialisés, hors du temps, souvent victimes de discrimination, verront leur vie brisée ?

Non, nous ne souhaitons pas la suppression de la prison. Mais nous souhaitons qu'elle soit un ultime recours, la dernière des alternatives. Pour cela, il faut multiplier l'éventail des peines (peines éducatives et socialisantes), multiplier les sorties progressives par l'usage du bracelet électronique, de la liberté conditionnelle, de la prison de nuit, pour permettre une resocialisation de l'individu. Enfin, la détention provisoire est une entrave inacceptable à la présomption d'innocence : elle doit être limitée aux cas les plus graves et ne devra jamais dépasser 8 mois.

### POUR UNE PRISON UTILE

A l'intérieur il est temps de rétablir un peu d'humanité. Que chaque détenu bénéficie d'un programme de formation et de réinsertion. Actuellement, chaque travailleur social pénitentiaire a la charge de 100 détenus ! Pour les détenus qui travaillent, le code du travail doit être respecté. Que les familles, premier soutien moral du détenu, voient leur rôle reconnu et facilité, en limitant l'éloignement géographique et en faisant de l'unité de vie familiale la règle. C'est à ce prix que la prison retrouvera sa vocation. Enfin, nous restons persuadés qu'enfermement et inégalités sociales restent profondément liés. C'est en combattant les unes, que nous résoudrons les autres. Face à une société qui se soucie peu du problème social que représente ses prisons, il nous faut agir. Lancer le débat. Être une vraie force de proposition, mais avant tout sensibiliser, l'éducation populaire restant la mission fondamentale de chaque militant.

La Commission Prisons du MJS 35

Débat public «Prisons, La dernière des Alternatives» le mercredi 29 octobre, à 19 h 30  
Université de Villejean (Métro Villejean-Université) Amphî Feuillerat (Hall8)

## INSCRIPTION AUX COMMISSIONS FÉDÉRALES THÉMATIQUES :

Des commissions fédérales ouvertes aux militant(e)s intéressé(e)s à y participer vont être mises en place à la rentrée de septembre.

Il s'agit des thèmes de travail des secrétariats nationaux et fédéraux : Agriculture - Développement durable ; Communication ; Culture - Médias ; Développement du Parti ; Droits de l'Homme ; Economie ; Education - Recherche ; Entreprises - Emploi - Insertion - Formation professionnelle ; Femmes ; Formation PS ; Justice - Sécurité ; Mondialisation ; Mouvement social ; Observatoire de la laïcité ; Protection sociale et Solidarité ; Questions de société ; Questions européennes - Relations internationales ; Santé ; Vie associative.



Si tu es intéressé(e) par tel ou tel thème, merci d'adresser ce coupon à la Fédération (45 bis bd de la Liberté - 35000 Rennes ou par mail à fede35@parti-socialiste.fr) :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

email : \_\_\_\_\_

s'inscrit à la (aux) commission(s) suivante(s) :

\_\_\_\_\_

## COMMISSIONS STATUTAIRES FÉDÉRALES

Le 29 septembre dernier, les membres des trois commissions statutaires se sont réunis au local fédéral pour procéder à l'élection de leur président.



**Bernard LORIG**

Président du Bureau Fédéral des Adhésions



**Denise CARON**

Présidente de la Commission Fédérale de Contrôle des Comptes



**François RICHOU**

Président de la Commission Fédérale des Conflits.